

Pantin, le 14 février 2022

Information riverains

Quartier Mairie-Hoche

Objet: Interventions préalables à la rénovation de la rue de la Liberté

Madame, Monsieur,

Le 9 décembre dernier, à l'occasion d'une réunion publique à l'école Liberté, j'ai présenté les travaux de rénovation de la rue de Liberté qui seront entrepris par la ville à compter du 18 avril 2022.

Ce nouvel aménagement de la rue de la Liberté permettra de réguler le stationnement, de sécuriser les traversées piétonnes par la création de plateaux surélevés et l'élargissement des trottoirs, de végétaliser la rue avec la plantation d'arbres et d'arbustes, et d'améliorer la circulation des cyclistes par le marquage d'un contre-sens cyclable. L'éclairage de la rue sera également rénové avec des luminaires LED.

À partir du 21 février 2022, des interventions préalables seront nécessaires :

- Du 21 au 25 février, 19 arbres seront retirés suite à une alerte de GRDF. En effet, ces arbres endommagent la canalisation de gaz et pourraient provoquer une rupture de celle-ci.
- La Ville en replantera 20 sur cette rue, à bonne distance des réseaux et des façades. Elle créera également des espaces verts le long des trottoirs.
- Est Ensemble, gestionnaire du réseaux d'assainissement et d'eau potable, réparera ses ouvrages du 27 février au 18 avril.

Durant toute la période de ces interventions :

- la circulation piétonne sera maintenue sur le trottoir opposé aux travaux et les accès aux immeubles maintenus,
- le stationnement sera interdit afin de faciliter les circulations et de permettre à l'entreprise de réaliser les travaux,
- la circulation dans la rue et au niveau des carrefours, sera restreinte,
- la vitesse sera limitée à 20 km/h.

Je vous remercie de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et de stationner afin que la voirie rénovée puisse vous être livrée le plus rapidement possible. **Le Département Patrimoine bâti et Cadre de Vie se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au 01 49 15 41 77 / 40 39.**

Je vous remercie de votre compréhension et vous assure que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.



Bertrand Kern
Maire de Pantin